

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5282**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Énergie et génie climatique spécialité Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Université de la Réunion Modalités d'élaboration de références : CNESER	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Président de l'université de La Réunion, Président de l'université de La Réunion, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel participe à la réalisation d'un projet de maîtrise de l'énergie pour le compte d'une collectivité, d'une entreprise ou d'un particulier.

Il propose et argumente au plan technique et économique des solutions rationnelles en matière d'énergie dont les énergies renouvelables.

Il réalise des diagnostics et des audits énergétiques et propose des améliorations d'installations dans les milieux industriels et tertiaires.

Il conseille une collectivité, une entreprise ou un particulier dans le choix d'installations en énergie.

Il informe et sensibilise les maîtres d'ouvrages et le grand public sur les solutions rationnelles en énergies dont les énergies renouvelables.

Il conçoit, initie, vend, met en œuvre, gère et suit les réalisations en maîtrise de l'énergie et en sources d'énergie renouvelable.

Il assure une veille technologique.

Il met en place une démarche qualité et environnementale dans les milieux industriel et du bâtiment (certification ISO 14001).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

Dans les collectivités locales, les établissements universitaires, les associations et les organismes liés à l'énergie :

- Gestionnaire de flux, homme énergie, gestionnaire de patrimoine ;
- Agent de développement ;
- Conseiller énergie ;
- Assistant ingénieur environnement et MDE ;
- Technicien territorial ;
- Ingénieur d'étude ou assistant ingénieur dans un établissement d'enseignement supérieur (BAP C ou G) ;
- Assistant ingénieur environnement ;
- Assistant administratif gestion de l'énergie.

Chez des fabricants, bureaux d'études, installateurs

- Gestionnaire de projets ;
- Conducteur d'opérations ;
- Technico commercial ;
- Consultant en maîtrise de l'énergie auprès des entreprises et des collectivités.

Dans le milieu industriel

- Responsable d'organisme de certification et de normalisation ;
- Gestionnaire de flux, homme énergie, gestionnaire de patrimoine.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

D1407 : Relation technico-commerciale

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1301 : Inspection de conformité

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Optimisation des systèmes énergétiques, politique énergétique, facturation EDF, capteurs GTC

MDE et bâtiment , conception thermique passive, énergétique, courbe de charge, ratio, régulation

MDE process industriels et systèmes énergétiques , froid et chaleur, audit énergétique, suivi des énergies

Réglementation normalisation fiscalité : bâtiments HQE, RT2005, système de management environnemental, ISO 14001, montages financiers, procédures de défiscalisation

Énergies renouvelables électriques et thermiques, procédures d'aides, procédures de raccordement

Anglais, communication

Projet tutoré de groupe

Stage professionnel 16 semaines

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/99 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 7 juillet 2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

http://www.univ-reunion.fr/iut_dpt_gc

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :